

7<sup>ème</sup> GRAND-PRIX DE BOURGES**Samedi 29 et Dimanche 30 Mars 2025**

UGOLF BOURGES

16 rue Jacques BECKER 18000 BOURGES

02 48 21 20 01 – contact@gardengolf-bourges.fr

<https://jouer.golf/bourges/>**RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE***Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.**Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.***1- CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés d'une fédération reconnue et répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous à l'article 2. Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 40€ pour l'année 2025. Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la FFGolf. **Épreuve non-fumeurs.**

**2- FORME DE JEU****Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour** - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames :	index inférieur à 14.4	Départs marques bleues
Une série Messieurs :	index inférieur à 11.4	Départs marques blanches

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs maximum	Dont Dames minimum	Dont wild cards maximum
<b>108</b>	<b>30</b>	<b>11</b>

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vade-mecum 2025 (Cahier des charges des Grands Prix 1.4.4-b).

**Note 1** : La Ligue du Centre-Val de Loire dispose de wild cards, incluses dans le nombre total de participants.**Note 2** : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **15 mars 2025**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

**Départage** : Le départage pour la 1<sup>ère</sup> place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : utilisation du départage du logiciel RMS9 de la ffgolf.**Départs** : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2025.**3- INSCRIPTIONS**

Inscriptions uniquement en ligne via le lien disponible sur [jouer.golf/bourges](https://jouer.golf/bourges) rubrique « calendrier des compétitions » **jusqu'au 14 mars 2025 minuit**. L'inscription est complète après validation du paiement.

Droits d'engagement : (journée d'entraînement du 28 mars comprise)

- Adultes **90 Euros** (45 € pour les membres du club)
- Joueurs de 19 à 24 ans (nés entre 2001 et 2006) **60 Euros** (30 € pour les membres du club)
- Joueurs de 18 ans ou moins (nés en 2007 ou après) **45 Euros** (20 € pour les membres du club)

La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue avant le **19 mars 2025** à 12h.**Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.**

#### **4- JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT**

La journée d'entraînement est prévue le 28 mars 2025, sur réservation des départs au Golf.

#### **5- REMISE DES PRIX**

Dimanche 30 mars 2025, 30 minutes après la fin de la compétition et suivie d'un cocktail.

Classement en brut uniquement.

Trophée aux 1er, 2ème et 3ème des classements bruts cumulés Hommes et Dames.

#### **6- COMITÉ DE L'ÉPREUVE**

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel